

## Centre technique du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration - Centhor

*Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage*

Le Centre technique du Tourisme, de l'hôtellerie et de la Restauration a été créé en 1992. Il est situé à Saint-Gilles Les Hauts sur un site de 3 000m<sup>2</sup> comprenant un restaurant d'application, un resto-self et un restaurant d'initiation, des cuisines équipées, un plateau sportif et un internat.

Le Centhor est géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion et bénéficie du soutien de l'Union Européenne.

C'est un centre d'apprentissage qui forme aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Depuis sa création, le Centhor a été soutenu au titre du FSE pour la mise en place de programme d'actions de formations dans les métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.



Source photos : CCIR

Ce programme a pour objectifs de :

- favoriser l'accès à l'emploi dans le secteur « tourisme/ hôtellerie/ restauration » des demandeurs d'emploi,
- consolider l'activité des prestataires touristiques indépendants,
- permettre l'apprentissage de l'anglais pour accueillir une clientèle internationale.

Sont ainsi mise en place des actions de formation pour près de 600 stagiaires et apprentis accueillis chaque année pour se préparer aux différents métiers du tourisme.

En 20 Ans, le Centhor a délivré environ 2 700 diplômés.

Le centre a également signé de nombreuses conventions avec le réseau de grands restaurants français et des partenariats avec les pays de la zone notamment avec les Seychelles. Des échanges entre étudiants et formateurs concrétisent ce partenariat.

Les formations apprentissage sont dispensées sur 3 sites :

- Ouest
- Sud (Campus pro)
- Nord

### Quelques indicateurs :

En 2015 : 189 Taux réussite : 86%

En 2014 : 183 Taux réussite : 90 %

En 2015, 646 apprenants, soit :

- 555 apprentis
- 91 jeunes formés dans le cadre de l'IEJ

### Coût des opérations et financement :

Coût total du programme d'action 2014 :

2 932 883 €

UE FSE : 2 053 018,10 €

Région : 879 864,90 €

Construction du CFA hôtelier (1990) :

3 201 429,36 €

UE FEDER : 1 600 714,68 €

Région : 1 600 714,68 €

Ce projet est cofinancé par  
l'Union Européenne

